



AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **le lundi 28 juin 2021 à 19h00 à la salle socioculturelle.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 24 juin 2021

Le Maire,
Arnaud PRAILLÉ



ORDRE DU JOUR

I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner
2. Marchés signés

II FINANCES

1. Camping de Poupet – Tarification pour location de la totalité du camping
2. Exonération Taxe Foncière sur constructions nouvelles à usage d'habitation
3. Aménagement de l'accueil jeunesse – Subvention Région « Fonds communal pour la vie associative »

III AFFAIRES FONCIERES

1. Zone de la Perdriette - Vente terrain communal à l'entreprise ATPA
2. Opération Geneston - Rachat de terrains à l'EPF

IV MARCHES PUBLICS

1. Marché voirie programme 2021/2022 – Autorisation Monsieur le Maire à signer le marché

V ENVIRONNEMENT

1. Opération régionale : plantation 1 arbre/1 naissance – Règlement d'intervention 2020/2023

VI QUESTIONS DIVERSES

1. Maintenance des réseaux téléphoniques cuivre - Courrier du SYDEV